

VACCINATION

SOMMAIRE

1. Pourquoi le diabète rend plus sensible aux infections
2. Les vaccinations classiques
3. Les vaccinations spécifiques

1. Pourquoi le diabète rend plus sensible aux infections ?

Lors de certaines maladies chroniques telles que l'insuffisance rénale, les hépatopathies, les maladies respiratoires chroniques, les cardiopathies et **le diabète, il existe une altération de l'immunité rendant la personne plus fragile aux infections.**

- Les personnes atteintes de diabète (insulino-dépendant ou non) ont une sensibilité augmentée aux infections.
- En cas d'infection aiguë avec beaucoup de fièvre (grippe, pneumopathie, etc.), le diabète peut être déséquilibré pendant plusieurs jours, parfois de manière importante entraînant un risque accru de complications.
- Le risque tétanique est également plus élevé chez les diabétiques pouvant présenter des pathologies cutanées plus ou moins chroniques notamment au niveau des pieds.

👉 En plus des vaccinations habituelles de la population adulte, le diabétique doit être à jour de vaccinations plus spécifiques comme grippe, pneumocoque et Covid-19.

👉 L'entourage proche (personnel soignant, personnes vivant sous le même toit ou en contact étroit), d'une personne diabétique (enfant ou adulte) doit être vacciné selon le calendrier vaccinal de base et contre la grippe chaque année afin d'éviter la transmission de l'infection.

2. Les vaccinations classiques (Cf. Calendrier vaccinal page 3)

- Pour être protégée efficacement et durablement, il conviendra de bien veiller à ce que la personne diabétique soit à jour de ses vaccinations habituelles (diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche...) par des rappels réalisés dans les bons délais du calendrier vaccinal.
- Pour les adultes, un rappel d'TP est nécessaire tous les 20 ans : à 25 ans, 45 ans, 65 ans, puis tous les 10 ans à partir de 65 ans (à 25 ans, le rappel concerne également la coqueluche).
- Pour assurer un suivi vaccinal, il est nécessaire d'inscrire ses vaccinations dans son carnet de santé numérique *Mon espace santé*.

3. Les vaccinations spécifiques

La grippe (Cf. Calendrier vaccinal page 3 et modalités pratiques page 4)

Mécanisme du cycle : La grippe peut engendrer un déséquilibre du diabète et aggraver les complications déjà installées : elle est un stress important pour l'organisme, qui réagit en sécrétant des hormones (cortisol ou adrénaline) qui s'opposent à l'action de l'insuline, et entraînent un déséquilibre du diabète. L'hyperglycémie participe au dérèglement du système immunitaire qui ne défend plus correctement et rend l'organisme plus sensible aux infections et à leurs complications (pneumonie virale, bactérienne, détresse respiratoire).

👉 Il a été montré, que la vaccination antigrippale diminuait le risque d'hospitalisation et de mortalité chez les patients à risque de forme grave.

👉 Les personnes diabétiques de type 1 et 2 font partie des personnes particulièrement exposées aux risques de complications de la grippe et pour lesquelles la vaccination contre la grippe est recommandée dans le calendrier vaccinal annuel quel que soit leur âge

👉 Les vaccins étant fabriqués à partir de souches virales variables chaque année, il est nécessaire de se faire vacciner tous les ans, avec le nouveau vaccin mis à disposition.

- ▶ Un arbre décisionnel et un protocole détaillé sont disponibles sur le site de votre URPS à ce [lien](#)
- ▶ Une FAQ grippe complète est disponible sur le site du Ministère de la santé et de la prévention : [ici](#)

Les infections à pneumocoque

À partir de l'âge de 2 ans, la vaccination est recommandée pour les patients à risque :

- Patients immunodéprimés
- Patients non immunodéprimés porteurs d'une maladie sous-jacente prédisposant à la survenue d'Infection Invasive à Pneumocoque (IIP) :

- Cardiopathie congénitale cyanogène, insuffisance cardiaque
- Insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème
- Asthme sévère sous traitement continu
- Insuffisance rénale
- Hépatopathie chronique d'origine alcoolique ou non

- **Diabète non équilibré par le simple régime**
- Patients présentant une brèche ostéo-méningée, un implant cochléaire ou candidats à une implantation cochléaire
- VPP23 en respectant un délai de 5 ans après la précédente injection de ce même vaccin

Selon le schéma vaccinal suivant : Pour les personnes (adultes et enfants) âgées de 5 ans et plus, à risque élevé d'IIP, quel que soit le risque :

Schéma de vaccination personnes (adultes et enfants) âgées de 5 ans et plus, à risque élevé d'IIP	
Personnes non antérieurement vaccinées	Primo-vaccination pneumococcique par une dose de Prevenar 13® suivie d'une dose de Pneumovax® 2 mois (8 semaines) plus tard
Personnes vaccinées depuis plus d'un an avec Pneumovax®	Une injection de Prevenar 13® puis une injection de Pneumovax® avec un délai minimal de 5 ans après le dernier Pneumovax®
Personnes déjà vaccinées avec la séquence Prevenar 13® - Pneumovax®	Nouvelle injection de Pneumovax® en respectant un délai de 5 ans après la précédente injection de ce même vaccin

VPC13 : **Prevenar 13®** vaccin pneumococcoque conjugué 13-valent / **VPP23** : **Pneumovax®** vaccin pneumococcoque polysidique non conjugué 23-valent

La Covid

La vaccination contre la COVID-19 a pour objectif de limiter les complications de la maladie et donc le nombre de décès en évitant une probable dégradation de l'état de santé des diabétiques et un alourdissement du traitement.

Modalités

- Délai à respecter après la dernière infection ou injection Covid : 6 mois (3 mois pour les personnes immunodéprimées)
- Administration concomitante des 2 vaccins grippe et Covid possible et sans risque
- Sur 2 sites d'injection différents (les 2 bras par exemple).
- Si les 2 injections non concomitantes ► pas de délai particulier à respecter
- Schéma de la vaccination contre le Covid-19 :
 - Personne ≥ 5 ans : 1 dose, quel que soit le passé vaccinal
 - Enfant de 6 mois à 4 ans jamais vacciné ou infecté : primo-vaccination à 3 doses
 - Vaccin recommandé (sept 2023) : ARNm monovalent COMIRNATY® omicron XBB.1.5 de Pfizer/BioNTech
 - Prise en charge à 100% pour tous

RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Pour les personnes diabétiques :

- **Dans le cas du vaccin antigrippal**, l'assurance maladie envoie un bon de prise en charge du vaccin à 100% : lorsque le pharmacien est prescripteur du vaccin, il utilise le bon mis à disposition par l'Assurance Maladie
- **Pour les autres vaccins**, la prise en charge suit le droit commun et la présence d'une ALD

IDÉES REÇUES

- ✗ **Ce n'est pas parce qu'on a le diabète qu'on doit se faire vacciner contre la Covid** ► Selon Santé Publique France il y a eu 3 fois plus de personnes diabétiques en réanimation et leur risque de décès est 2 à 4 fois plus élevé. La Covid-19 peut aussi aggraver les conséquences du diabète
- ✗ **Je suis enceinte, je ne peux pas être vaccinée** ► Durant la grossesse, beaucoup d'infections peuvent mettre en péril la santé de la mère ou augmenter le risque de fausse couche ou d'accouchement prématuré, il est possible de vacciner une femme enceinte contre certaines pathologies. Quel que soit le terme de la grossesse, il est possible de vacciner contre la grippe saisonnière par exemple (la grossesse étant un facteur de risque de grippe grave d'autant qu'il existe des comorbidités associées comme le diabète. Le passage transplacentaire des anticorps spécifiques de la grippe protégera également l'enfant pendant au moins les 2 premiers mois de vie)

- ✗ **Il vaut mieux s'immuniser par la maladie que par le vaccin** ► La réponse immunitaire engendrée par la vaccination est similaire à celle produite par l'infection mais en ne faisant pas courir à la personne le risque de complications liées à la maladie et de déséquilibre de son diabète
- ✗ **Les vaccins peuvent déclencher un diabète** ► De nombreuses études n'ont démontré aucun lien entre vaccination et survenue d'un diabète
- ✗ **Les sels d'aluminium contenus dans certains vaccins sont toxiques** ► Les vaccins peuvent contenir des sels d'aluminium, mais la quantité d'aluminium est moindre et n'entraîne pas d'effets secondaires
- ✗ **Il est inutile de se faire vacciner contre les maladies quasi disparues** ► Chez la personne diabétique, le vaccin contre le tétanos est un impératif en raison du risque de plaies chroniques notamment au pied

CALENDRIER VACCINAL 2023 :



2023 calendrier simplifié des vaccinations

Âge approprié	Vaccinations obligatoires pour les nourrissons								6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +	
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois							
BCG	■														
DTP		■		■		■			■	■		■	■		Tous les 10 ans
Coqueluche		■		■		■			■	■		■	■		
Hib		■		■		■									
Hépatite B		■		■		■									
Pneumocoque		■		■		■									
ROR								■	■						
Méningocoque C						■		■							
Rotavirus		■	■	■											
Méningocoque B			■		■		■								
HPV									■	■					
Grippe															Tous les ans
Zona															

LIEN DIVERS / POUR ALLER PLUS LOIN

- **Vaccination info service :**
 - Je suis diabétique : <https://vaccination-info-service.fr/Vaccination-et-maladies-chroniques/Autres-maladies-chroniques/Je-suis-diabetique>
 - Patient diabétique : <https://professionnels.vaccination-info-service.fr/Recommandations-vaccinales-specifiques/Patient-porteur-d-une-maladie-chronique/Patient-diabetique>
- **Ministère de la santé et de la prévention :**
 - Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2023 : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_vaccinal_maj-juin23.pdf
 - Campagne de vaccination 2023/2024 contre la grippe et le Covid-19 : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/2023-10-17_dossier-de-presse-vaccination-grippe-covid-19.pdf
 - Lancement de la campagne de vaccination contre le Covid-19 : <https://sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/lancement-de-la-campagne-de-vaccination-contre-le-covid-19>
- **Ameli.fr :**
 - Vaccination : pour les enfants et les adultes aussi : <https://www.ameli.fr/meurthe-et-moselle/assure/sante/assurance-maladie/campagnes-vaccination/calendrier-vaccinations-adulte-enfant>
- **FFD (Fédération Française des Diabétiques) :**
 - Quel est le rapport à la vaccination Covid 19 des personnes diabétiques ? : <https://www.federationdesdiabetiques.org/federation/espace-presse/communiqués-de-presse/quel-est-le-rapport-a-la->

PARCOURS VACCINATION GRIPPE ET/OU COVID (2023-24)

Vaccination concomitante

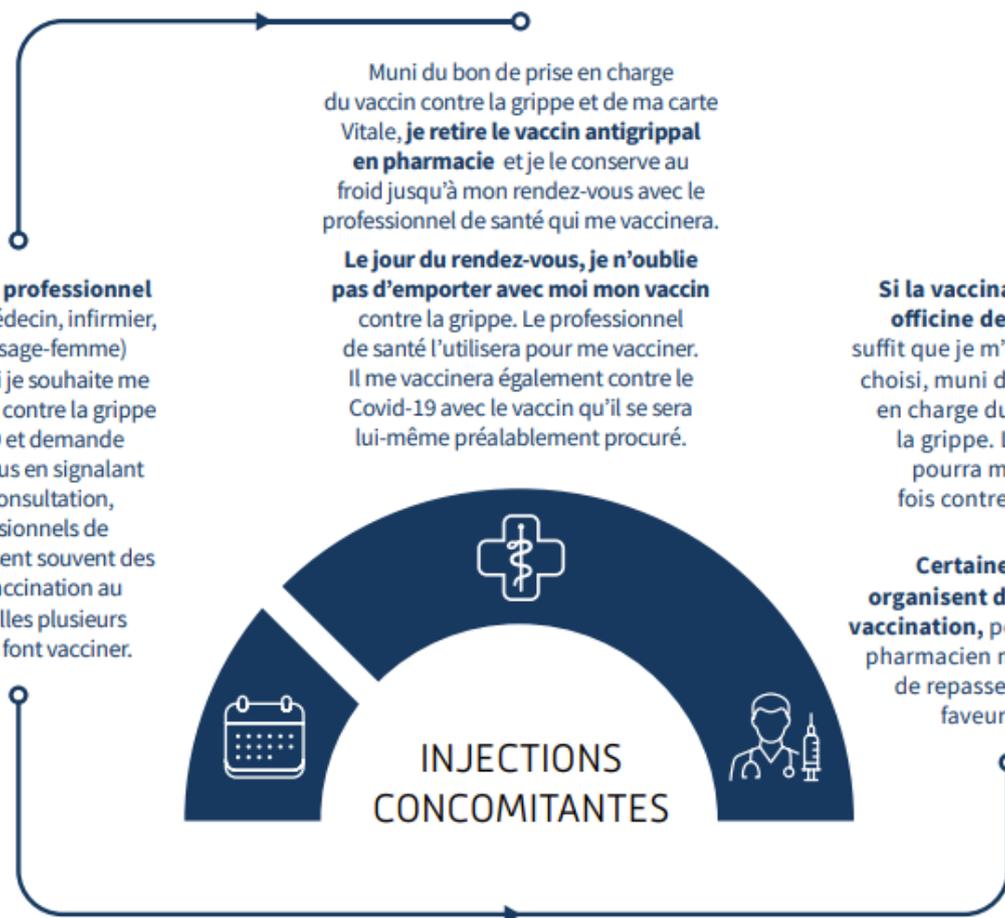
Je choisis le professionnel de santé (médecin, infirmier, pharmacien, sage-femme) auprès de qui je souhaite me faire vacciner contre la grippe et le Covid-19 et demande un rendez-vous en signalant l'objet de la consultation, car les professionnels de santé organisent souvent des séances de vaccination au cours desquelles plusieurs personnes se font vacciner.

Muni du bon de prise en charge du vaccin contre la grippe et de ma carte Vitale, **je retire le vaccin antigrippal en pharmacie** et je le conserve au froid jusqu'à mon rendez-vous avec le professionnel de santé qui me vaccinera.

Le jour du rendez-vous, je n'oublie pas d'emporter avec moi mon vaccin contre la grippe. Le professionnel de santé l'utilisera pour me vacciner. Il me vaccinera également contre le Covid-19 avec le vaccin qu'il se sera lui-même préalablement procuré.

Si la vaccination a lieu en officine de pharmacie, il suffit que je m'y rende le jour choisi, muni du bon de prise en charge du vaccin contre la grippe. Le pharmacien pourra me vacciner à la fois contre la grippe et le Covid-19.

Certaines pharmacies organisent des séances de vaccination, peut-être que le pharmacien me demandera de repasser plus tard à la faveur d'une séance.



Vaccination non concomitante

Vaccination contre le Covid-19 : je choisis le professionnel de santé (médecin, infirmier, pharmacien, sage-femme) auprès de qui je souhaite me faire vacciner contre le Covid-19 et demande un rendez-vous en signalant l'objet de la consultation. C'est le professionnel qui me vaccinera qui se procurera directement le vaccin, je n'ai donc pas besoin d'aller le chercher en pharmacie.

Vaccination contre la grippe : muni du bon de prise en charge du vaccin contre la grippe et de ma carte Vitale, je retire le vaccin antigrippal en pharmacie et le conserve au froid jusqu'à mon rendez-vous avec le professionnel de santé qui me vaccinera (médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme). Si la vaccination a lieu en officine de pharmacie, il suffit que je m'y rende le jour choisi, avec mon bon de prise en charge.

Certaines pharmacies organisent des séances de vaccination, peut-être que le pharmacien me demandera de repasser plus tard à la faveur d'une séance.

